



2025 - 2026

GUIDE JEUNESSE





SOMMAIRE

P.4 Les ALSH proposés

P.4 Comment fonctionnent les ALSH ?

P.5 Quelles sont les activités proposées ?

P.5 Le jour J

P.6 Quelles sont les modalités d'inscription ?

P.6 Quand inscrire mon enfant ?

P.7. Pièces à fournir

P.8 Tarifs

P.9 My perischool

P.10 Sandra, Directrice des Accueils de loisirs

P.10 Pour plus d'informations



La ville de Lannoy propose depuis de nombreuses années des ALSH (accueils de loisirs sans hébergement).

Notre volonté : accueillir vos enfants dans le cadre d'un projet pédagogique annuel et leur proposer de nombreuses activités ludiques, créatives et sportives en lien avec leur âge.

Notre objectif : que vos enfants s'épanouissent dans ces activités et dans le collectif.

Ce guide reprend toutes les informations concernant ces ALSH.

Nous espérons que vous y trouverez le bonheur de vos enfants.

Nous restons bien évidemment à votre disposition si, après sa lecture, des questions subsistent.

Emmanuel Ricouart,

Adjoint délégué à la jeunesse

Michel Colin,

Maire de Lannoy,

Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille



LES ALSH PROPOSÉS

MERCREDIS RÉCRÉATIFS :

Tous les mercredis pendant la période scolaire hors vacances et jours fériés.
Lieu : salle F. Dolto à Athéna forum.

ALSH PETITES VACANCES :

ALSH	Dates des ALSH	Lieu
ALSH Toussaint	du 20/10/25 au 31/10/25	Salle F. Dolto à Athéna forum 33 rue des Remparts
ALSH Nouvel an	du 29/12/25 au 02/01/26	
ALSH Hiver	du 16/02/26 au 27/02/26	
ALSH Printemps	du 13/04/26 au 24/04/26	

ALSH ÉTÉ :

ALSH	Dates des ALSH	Lieu
ALSH Juillet	du 06/07/2026 au 31/07/2026	Salle H. Echevin
ALSH Août	du 03/08/26 au 28/08/26	48 rue de Lille

COMMENT FONCTIONNENT LES ALSH ?

Les ALSH accueillent vos enfants scolarisés **de 2 à 13 ans à la journée ou à la demi-journée* de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h** et proposent aux familles qui le souhaitent :

- un service de restauration et d'animation de 11h30 à 13h30,
- un service de garderie de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h.

* uniquement pour les mercredis récréatifs

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

Toutes les activités mises en place sont adaptées à l'âge des enfants.

Elles se veulent à la fois ludiques et pédagogiques.

Sont notamment proposés* :

- de nombreuses sorties (piscine, parcs d'attractions, patinoire, plage, ...)
surtout pendant les ALSH été,
- des ateliers créatifs,
- des ateliers cuisine,
- des grands jeux en intérieur ou extérieur,
- des ateliers lecture,
- du sport ou des parcours de motricité,
- des rencontres intergénérationnelles,
- la création et la réalisation de spectacles.

Vous pouvez retrouver le programme détaillé des activités proposées à l'accueil de la mairie, sur le site internet de la ville et dans MyPerischool.

** un temps de repos est prévu pour les plus jeunes en début d'après-midi.*

LE JOUR J

> Pensez à laisser un goûter à votre enfant.

> Pensez à donner à la directrice de l'ALSH toute information que vous jugerez utile sur votre enfant (s'il est fatigué, s'il ne se sent pas très bien, ...) et notamment à mettre à jour vos documents (changement de numéro de téléphone, maladie, opération subies par votre enfant, découverte d'une allergie, projet d'accueil individualisé...) dans MyPerischool. Toutes ces informations sont importantes pour pouvoir accueillir votre enfant dans de bonnes conditions et lui accorder une attention toute particulière le cas échéant.

> Si ce n'est pas la personne qui vient habituellement chercher votre enfant qui le récupérera, pensez à vérifier que vous avez autorisé cette personne dans MyPerischool à venir chercher votre enfant ou écrire un courrier précisant la date concernée et l'identité complète de la personne qui le reprendra. L'équipe d'animation ne lui confiera votre enfant que sur présentation d'une pièce d'identité.

> Pensez à mettre à votre enfant une tenue adaptée pour qu'il puisse, sans peur de se tâcher, profiter des jeux en extérieur ou encore d'activités créatives. L'équipe d'animation veille à ce que chaque enfant mette un tablier mais ne peut prévenir toute salissure.



QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ?

Pour des raisons de sécurité (encadrement optimal et capacité d'accueil des lieux fréquentés par les enfants) le nombre de places est limité.

Nous offrons prioritairement ces places aux jeunes Lannoyens jusqu'à la date indiquée dans les tableaux ci-dessous et ci-contre.

Votre enfant est considéré comme inscrit dès lors que vous avez remis toutes les pièces demandées (ci-contre) à l'accueil de la mairie ou via Myperischool (Cf. p.9) et que vous avez réglé le montant dû.

QUAND INSCRIRE MON ENFANT ?

Afin de garantir un service optimal, nous vous demandons de respecter les dates récapitulées dans les tableaux ci-dessous et ci-contre.

Mercredis récréatifs	Date de début des inscriptions pour les Lannoyens	Date de début des inscriptions pour les extérieurs
Novembre - Décembre 2025	Mercredi 1 ^{er} octobre 2025	Lundi 6 octobre 2025
Janvier - Février 2026	Mercredi 3 décembre 2025	Lundi 8 décembre 2025
Mars - Avril 2026	Mercredi 28 janvier 2026	Lundi 2 février 2026
Mai - Juin - juillet 2026	Mercredi 25 mars 2026	Lundi 30 mars 2026

ALSH	Dates des ALSH	Date de début des inscriptions pour les Lannoysens	Date de début des inscriptions pour les extérieurs	Fin des inscriptions
ALSH Toussaint	du 20/10/25 au 31/10/25	Mercredi 01/10/25	Lundi 06/10/25	Mercredi 15/10/2025
ALSH Nouvel an	du 29/12/25 Au 02/01/26	Mercredi 03/12/25	Lundi 08/12/25	Mercredi 17/12/2025
ALSH Hiver	du 16/02/2026 au 27/02/2026	Mercredi 28/01/26	Lundi 02/02/26	Mercredi 11/02/2026
ALSH Printemps	du 13/04/2026 au 24/04/2026	Mercredi 25/03/2026	Lundi 30/03/26	Mercredi 08/04/2026
ALSH juillet	du 06/07/2026 au 31/07/2026	Mercredi 03/06/2026	Lundi 08/06/26	Mercredi 17/06/2026*
ALSH août	du 03/08/2026 au 28/08/2026	Mercredi 03/06/2026	Lundi 08/06/26	Mercredi 17/06/2026*

* au delà de cette date, il est encore possible de s'inscrire, sous réserve de places disponibles, à l'accueil de la mairie

PIÈCES À FOURNIR

À l'accueil de la mairie ou à déposer dans MyPerischool (cf p.9), pour chaque nouvelle année scolaire (1 fois par an) valable pour tous les ALSH.

- le carnet de vaccinations de l'enfant,
- l'attestation d'assurance responsabilité civile,
- un justificatif de domicile pour les Lannoysens,
- le numéro d'allocataire CAF pour les Lannoysens,
- l'attestation CAF,
- l'autorisation de droit à l'image,
- une pièce d'identité en cours de validité de l'enfant (uniquement pour les ALSH de juillet et août en cas de sortie à l'étranger).





TARIFS

Depuis le 21 février 2022, nous appliquons la même grille tarifaire pour tous les ALSH organisés par la ville de Lannoy. Ainsi, que ce soit pour les mercredis récréatifs, les ALSH petites vacances ou d'été, un tarif unique à la journée selon votre quotient familial est proposé. Vous pouvez toutefois encore inscrire votre enfant à la demi-journée lors des mercredis récréatifs en payant la moitié du tarif journalier.

	JOURNÉE D'ACTIVITÉ SANS REPAS		1/2 JOURNÉE D'ACTIVITÉ SANS REPAS UNIQUEMENT POUR LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS	
QUOTIENT FAMILIAL	LANNOYENS	EXTÉRIEURS	LANNOYENS	EXTÉRIEURS
Moins de 760€	4€	8€	2€	4€
760€ à 1 144€	4,50€		2,25€	
1 145€ à 1 829€	5€		2,50€	
1 830€ à 2 749€	5,50€	8,50€	2,75€	4,25€
+ 2 750€ et ressources non déclarées	6€	9€	3	4,5€
PRESTATIONS FACULTATIVES*				
*Garderie de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h : 1€ la séance				
*Repas & animation de 11h30 à 13h30 : 3,61€ jusqu'au 31/12/2025 **				
** à partir du 01/01/2026 : 3,68€				



Le portail au service des familles

MY PERISCHOOL



<https://lannoy.myperischool.fr>

Pour :

- créer votre compte famille,
- ajouter vos enfants qui fréquenteront les ALSH,
- transmettre vos documents,
- inscrire vos enfants aux activités,
- payer par carte bancaire.

Ce code commune vous sera demandé lors de la création de votre compte : 7KJ0W49

Zéro



Une application mobile parents est disponible sur : Google Play & AppStore

Un souci ? Une adresse mail : aide@myperischool.fr

(précisez [Lannoy] dans l'objet du mail) **ou par téléphone au :** 09 70 80 52 10

L'inscription est toujours possible à l'accueil de la mairie



SANDRA, DIRECTRICE DES ACCUEILS DE LOISIRS

Directrice des accueils de loisirs de la ville de Lannoy depuis 8 ans.



Diplômée du BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur) et du BAFD (Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur). Longtemps animatrice auprès d'enfants de 9 à 12 ans puis par la suite d'enfants de 3 à 5 ans. A travaillé à l'école le Petit Prince durant 5 ans : tout d'abord en tant que surveillante de cantine et de garderie puis comme ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pour une classe de grande section.

En cas d'urgence vous pouvez la contacter au : **06 07 31 93 40**

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Passez à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture ou téléphonez au **03 20 75 27 30**.

La mairie est ouverte au public les :
mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Mairie de Lannoy - 42 rue de Tournai - 59390 LANNOY
Tél. : 03 20 75 27 30 | mairie@ville-lannoy.fr | www.ville-lannoy.fr





Mairie de Lannoy - 42 rue de Tournai - 59390 Lannoy
Tél : 03 20 75 27 30 - mairie@ville-lannoy.fr
www.ville-lannoy.fr

